

PRD

Les Radicaux.

MOTION DU GROUPE RADICAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2007
COMMUNE DU GRAND-SACONNEX

CONCERNE LES AFFICHES SCANDALEUSES DE L'UDC

La fraction radicale du conseil municipal du Grand-Saconnex,

constatant :

- la pose dans plusieurs endroits de la commune des affiches dites « du mouton noir », propagande idéologique de l'UDC en vue des élections fédérales ;
- les réactions des habitants de notre commune, scandalisés par la présence d'affiches ouvertement xénophobes ;
- que la commune est composée de 45 % d'étrangers, principaux visés par cette campagne d'affichage odieusement ambiguë ;
- les nombreuses organisations internationales implantées dans la commune, dont le but est entre autres de lutter contre ce genre de discriminations ;
- les nombreuses multinationales qui ont leur siège au Grand-Saconnex ;
- la présence d'un aéroport international sur le territoire communal dans lequel transitent des millions de personnes, d'ici ou d'ailleurs ;
- la réaction des médias partout en Europe sur ces affiches ;

estime :

- qu'il faut condamner sévèrement cette campagne d'affichage qui nuit à l'image de notre commune qui est un carrefour du monde ;
- que la liberté d'expression atteint ses limites lorsqu'elle touche autant le bien-être de certaines personnes et lorsqu'elle remet en question l'intégrité de notre état de droit et les principes fondateurs de notre pays ;
- que, dans la mesure où cela s'avère juridiquement possible au vue des compétences communales, ses affiches devraient être interdites ;

invite :

le Conseil administratif à condamner ouvertement ces affiches et de faire tout son possible pour les interdire et les faire retirer au plus vite du territoire communal !